



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 décembre 2025

Nombre de membres		
Délégués	Présents	Voix
26	21	23
Vote		
Pour	Contre	Voix
23	0	23

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de l'Eure le 17/12/2025*

*Et publication ou notification le
17/12/2025*

*Fait et délibéré, les jours, mois
et an que dessus.*

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à dix-huit heures et quatorze minutes, le comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil s'est réuni à la Mairie d'Armentières-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Jean-Etienne MOREL, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative de synthèse ont été transmis aux délégués titulaires le quatre décembre deux mille vingt-cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du siège et du lieu de réunion le quatre décembre deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents : Jean-Etienne MOREL, Max AUFFRET, Alain RATTIER, Alain BRUNET, Lionel FESSAN, Serge SOUCHAY, Joseph KERNEIS, Vincent BONTE, Arnaud PAIMBLANC, Denis BICHON, Guillaume BICHON, Serge ADELIN, Bruno MALON, Laurent DEN HAERINCK, Fabrice HERVÉ, Christophe MARMION, Jacky ROGER, Jonathan CONANEC, Jean-Luc BRISSET, Claude LAINE, Liliane MORAIN.

Absent(s) excusé(s) : Fabien GOUTTEFARDE, Laurent MERVILLIE, Éric MERVEILLIE, Patrice ROULAND, Patrick BIEBER.

Suppléant(s) présent(s) : 0

Absent(s) ayant donné procuration : 0

Secrétaire de séance : Liliane MORAIN

27-2025 : budget primitif- exercice 2026

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics industriels et commerciaux d'assainissement et d'eau potable ;

Monsieur le Président expose :

Le budget du syndicat est construit à partir de la nomenclature compte M49 qui s'applique aux services publics industriels et commerciaux d'assainissement et d'eau potable.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans le rapport.

A titre d'information, le budget primitif 2026 s'établit comme suit :

EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	940 216,00	940 216,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	940 216,00	940 216,00

INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 336 375,00	2 336 375,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 336 375,00	2 336 375,00

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 276 591,00	3 276 591,00

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2026 du syndicat intercommunal Eau du Pays de Verneuil, par chapitre en section d'exploitation et d'investissement.

Pour copie conforme

Jean-Etienne MOREL

Président d'Eau du Pays de Verneuil,

